

Samedi
12 septembre 2026
1,65 €

N°25419 - 83^e année

Service clients: 02 41 80 88 80
moncompte.courrierdelouest.fr

Le Courrier

SAUMUR de l'ouest

PARNAY

Les communes main dans la main

Une première réunion initiée par le maire de Parnay Éric Lefèvre a permis à de nombreuses communes de réfléchir à une coopération entre elles afin de mutualiser leurs moyens.

À l'initiative d'Éric Lefèvre, maire de Parnay, une réunion de réflexion sur la coopération entre communes s'est tenue mardi 8 septembre, à Parnay. Autour de la table étaient réunis des représentants des communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Turquant, Parnay, Souzay-Champigny, Varennes-sur-Loire, Brossay et Aubigné-sur-Layon, ainsi que le directeur des services de la mairie de Montreuil-Bellay, représentant le SIVT.

Cette première rencontre visait à ouvrir une réflexion sur de nouvelles manières de travailler ensemble, notamment pour répondre aux difficultés auxquelles les communes sont aujourd'hui confrontées, partager les expériences de chacun, identifier les besoins communs, et rechercher des solutions permettant d'avancer sur les moyens et les coûts. « Nous sommes réunis car aujourd'hui nos communes rencontrent les mêmes difficultés », a constaté le maire de Parnay.

Des difficultés largement partagées

Après une présentation de chacun des membres présents, plusieurs problématiques communes sont rapidement apparues. Elles concernent en premier lieu le personnel municipal, avec des effectifs parfois insuffisants, les difficultés à assurer les remplacements en cas de maladie ou d'absence, mais surtout les problèmes de recrutement. Les services techniques rencontrent également des besoins ponctuels en personnel, notamment pour certaines interventions qui peuvent être difficiles à réaliser seuls. Le besoin de matériel spécialisé, parfois coûteux et peu utilisé au quotidien, a également été évoqué. Les achats et les prestations constituent un autre domaine dans lequel des coopérations pourraient être envisagées. La question des manifestations culturelles, sportives et associatives a également été soulevée, certaines communes organisant parfois des



Éric Lefèvre, maire de Parnay : « Nos communes rencontrent les mêmes difficultés. L'objectif est de voir ce que nous pouvons faire ensemble pour avancer plus efficacement. »

PHOTO : CG

événements aux mêmes dates. Derrière ces constats, une question simple se pose : « Qu'est-ce que chacun a que les autres pourraient utiliser ? » Pour Éric Lefèvre, il n'est pas question de vouloir tout organiser immédiatement. « Nous pourrions commencer par des choses simples », a-t-il indiqué, en insistant sur la nécessité de mieux communiquer entre les communes. « Notre gros problème aujourd'hui, c'est la communication », a souligné le maire de Parnay. L'enjeu est donc, dans un premier temps, de créer une véritable habitude d'échange entre les élus et les agents. Il s'agit de mieux connaître les ressources disponibles dans chaque commune, mais aussi de partager les expériences, les besoins et les difficultés rencontrées.

Jusqu'où aller dans la coopération ?

La rencontre a également permis d'évoquer les différents niveaux de coopération possibles entre les communes. Ceux-ci peuvent aller de simples échanges informels entre

élus et agents jusqu'à des formes plus structurées : conventions entre communes, achats ou marchés communs, mutualisation organisée, création d'une structure intercommunale dédiée, voire, à terme, fusion de communes. Sur ce dernier point, la maire de Fontevraud-l'Abbaye a indiqué que la préfecture insiste sur la nécessité pour les communes de réfléchir à la fusion, qui pourrait, selon elle, devenir nécessaire à l'avenir. Cette coopération pourrait notamment permettre de travailler ensemble sur les questions d'emploi et, plus largement, sur la vie du territoire. « Nous avons déjà le syndicat de la Côte qui a les compétences, entre autres, de l'école, de développer les compétences, de faire fusionner la structure telle qu'elle est aujourd'hui », a-t-elle rappelé. La question n'est toutefois pas de définir dès aujourd'hui un modèle unique, mais plutôt de déterminer collectivement aller et quelles coopérations peuvent être mises en place de manière concrète et progressive.

Des premières pistes à étudier

Le représentant du SIVT a proposé de commencer par examiner concrètement les possibilités en matière de personnel et d'achats, afin d'identifier ce qui pourrait être réalisé en commun, mais aussi les contraintes auxquelles les communes devraient faire face. Cette première réunion constitue ainsi un point de départ. Chaque commune va désormais pouvoir réfléchir aux besoins qu'elle pourrait partager, aux moyens qu'elle pourrait mettre à disposition et aux domaines dans lesquels une coopération serait pertinente. L'objectif, résumé par Éric Lefèvre, est clair : « Faire ensemble ce que nous ne pouvons pas faire aussi efficacement seuls. » Une démarche qui reste donc à construire, mais qui pourrait permettre, à partir de besoins très concrets, de renforcer progressivement les échanges et la coopération entre les communes.